



Echange de chaussures par inadvertance

Par **amelinette**, le **22/09/2013** à **02:30**

Bonjour à tous,

ma question porte sur une "aventure" qui vient de m'arriver il y a deux jours.

J'ai fait quelques achats dans un magasin de chaussures et j'ai essayé plusieurs paires avant de me décider sur des botines.

J'ai également essayer 4 ou 5 paires d'escarpins, quasiment identiques à ceux que je portais, et en rangeant toutes ces paires de chaussures dans leurs boites, je suis repartie avec des escarpins neufs qui n'étaient donc pas ceux avec lesquels je suis arrivée dans le magasin. J'ai fais l'échange des chaussures sans me rendre compte que je ne repartais pas avec les miens!

Bref, aujourd'hui j'aimerais récupérer mes chaussures, mais j'ai peur de retourner au magasin pour les en informer et qu'ils m'accusent de vol.

De plus, ce jour-là, je suis repartie avec plus de 100 euros d'achat, que j'ai payé en carte bleue ; j'ai également peur que s'ils constatent le "délit" avant que je ne vienne leur rendre leurs chaussures, ils remontent jusqu'à moi en cherchant mon identité grâce à cet achat en carte bleue.

Que dois-je faire?

Merci pour votre aide.

Par **alterego**, le **22/09/2013** à **11:06**

Bonjour,

L'erreur est humaine. Prendre l'initiative de restituer la paire d'escarpins non portés, ce que le professionnel pourra facilement vérifier si tel est le cas, pour récupérer les vôtres ne devrait pas être interpréter comme vol, voire escroquerie.

En revanche, ne pas le faire pourrait le permettre, votre mode de paiement permettant de vous identifier et de déposer plainte.

Présumer l'attitude du commerçant relève de la loterie.

Cordialement

Par **amelinette**, le **22/09/2013 à 16:21**

Bonjour,

merci pour votre réponse.

C'était ma première idée et je vais la suivre.

Bonne journée.